

BLASON:

Créé par Jean-Claude MOLINIER, héraldiste amateur et adopté le 2 décembre 1999.

« De gueules, à trois points de vair d'argent, accompagnés en chef et en pointe de deux divises ondées d'or.»

TOPONYMIE:

Nom d'origine chrétienne faisant référence à Elier martyr du Mans. Le déterminant du Maine fait référence à l'ancienne province du Maine.

SAINT-ELLIER-DU-MAINE

EXPLICATIONS:

Le gueules et les trois points de vair d'argent proviennent des armes de la famille de Scépeaux, seigneur de Saint-Ellier pendant de longs siècles. La reprise intégrale du blason de seigneur étant interdite pour les communes il suffit d'en emprunter un ou plusieurs éléments.

Les divises symbolisent les deux cours d'eau principaux de Saint-Ellier que sont la Futaie et la Glennes.

Les ornements sont deux deux gerbes de blé d'or, mises en sautoir par la pointe et liées de sable afin d'honorer l'activité agricole.

Le listel d'argent porte le nom de la commune en lettres majuscules de sable.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

PRÉCISIONS HÉRALDIQUES:

Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre.

L'écu est le premier affecté par cet effet d'ombre puisqu'il correspond au bouclier que porte le récipiendaire, représenté notamment par la couronne et les ornements qui sont le premier plan.

Le gueules est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief ; c'est la raison de l'ombre sur les divises ondées et les points de vair.

Le point de vair est le nom donné à chacune des « cloches » qui composent cette fourrure caractéristique que l'on appelle le vair, alternant une ligne d'azur à une ligne renversée d'argent.

La divise est la plus petite division de la fasce, d'où son nom.

ARMES UTILISÉES:

Le blason de Saint-Ellier-du-Maine a été réalisé en reprenant les armes de la famille de Scépeaux qui sont les suivantes :



HISTORIQUE HÉRALDIQUE:

La commune de Saint-Ellier-du-Maine n'a jamais fait réaliser d'autres armoiries, respectant ainsi les règles héraldiques.